REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-467 DU 19 AOUT 2008
Chargeant Monsieur **Issa Démonlé MOKO**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Aménagement et de l'Administration du Territoire de l'intérim de Monsieur **Soulé Mana LAWANI**, Ministre de l'Economie et des Finances pour compter du **mercredi 25 juin au dimanche 06 juillet 2008**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er : Pendant l'absence de **Monsieur Soulé Mana LAWANI**, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur **Issa Démonlé MOKO**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Aménagement et de l'Administration du Territoire, pour compter du **mercredi 25 juin au dimanche 06 juillet 2008.**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 août 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 3 CC1 CES 4 HAAC 5 SGG 4 MINISTERES 27 JO 1